FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

POUR QUOI ?

COM-MENT ?

COM-BIEN ?

AVEC QUI ?

ESPACE DE VIE SOCIALE

ADHÉRER À LA FCSB

Un projet partagé, un réseau solidaire

« SEUL on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin »

FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

LE FÉDÉRALISME DE NOTRE RÉSEAU

Pourquoi rejoindre notre réseau ?

- S'inscrire dans un fédéralisme politique fort
- Faire partie d'un réseau régional
- Bénéficier de partenariats noués à l'échelle régionale
- Participer à des formations pour des administrateurs·rices et des professionnel·le·s
- Contribuer à une communauté solidaire et de coopération

L'ADHÉSION À UN PROJET PARTAGÉ

Le projet EVS est un projet qui vise la transformation sociale sur un territoire et qui inscrit sa démarche dans une dimension d'animation globale.
Ce projet, développé dans la Charte Fédérale, est partagé avec l'ensemble des membres du réseau à l'échelle départementale, nationale, européenne et internationale.
L'engagement et la participation au réseau fédéral est un choix des porteurs de projet - habitants et professionnels - des EVS qui se reconnaissent librement dans cette ambition et affirment par leur adhésion leur volonté d'agir ensemble.

LE RÉSEAU FEDERAL BRETON

4 départements / 73 structures en milieux urbain, péri-urbain et rural



1700 salariés



3700 bénévoles



37 M€ de budgets cumulés

NOS MISSIONS

- Animer le réseau
- Former les acteurs du réseau
- Accompagner les structures via des interventions spécifiques : gestion, RH, compta, gouvernance...
- Représenter les centres auprès des partenaires et institutions

NOS VALEURS

Des valeurs issues de la charte fédérale des Centres Sociaux de France :

■ Dignité humaine ■ Solidarité ■ Démocratie

FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

DYNAMIQUES DE RÉSEAU

Adhérer à la Fédération, c'est rejoindre un réseau de bénévoles et professionnel·le·s engagé·e·s et s'ouvrir à de nombreux espaces d'enrichissement pour échanger les pratiques, débattre, s'inspirer et se nourrir mutuellement.

Ces moments permettent de prendre du recul sur les pratiques quotidiennes, favorisent l'élaboration de stratégies collectives et participent à la construction d'une culture commune, basée sur l'éducation populaire.

LES GROUPES DE TRAVAIL



Nos groupes de travail sont au cœur de la dynamique du réseau : des espaces ouverts, concrets et stimulants où chacun·e peut contribuer, apprendre et faire évoluer ses pratiques.

Organisés autour de nos grands chantiers régionaux, comme la **jeunesse et l'éducation populaire**, ils rassemblent bénévoles et salarié·es qui partagent leurs expériences, construisent des réponses collectives et portent des projets communs.

Des groupes thématiques : formation, aller vers, enfance, transition écologique, Europe, vieillissement...) permettent d'approfondir des enjeux clés, tandis que **les groupes métiers** (comptabilité, référent·es familles, animation jeunesse, coordination, AVS, secrétariat-accueil...) offrent des temps d'échange entre pairs, au plus près des réalités de terrain.

Rejoindre ces groupes, c'est intégrer une communauté engagée, trouver du soutien, nourrir ses idées... et ne plus avancer seul·e.

FORCE POLITIQUE



À différents niveaux d'échelle, l'expertise fédérale est reconnue par les partenaires. La Fédération devient alors, une force d'interpellation appréciée. Elle porte la parole des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale auprès des pouvoirs publics et des institutions. Elle œuvre également pour le maintien et le développement de partenariat, en gardant comme finalité prioritaire, les intérêts des habitant·e·s, au coeur des territoires.

Quelques exemples concrets :

- Négociation avec la CNAF et l'État pour le développement des structures AVS et des moyens associés
- Des postes Fonjep négociés spécifiquement pour les structures AVS
- Plus globalement, une action qui oeuvre pour la reconnaissance et le soutien des structures AVS auprès de nombreux partenaires

FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

DÉMARCHE D'ADHÉSION RECONNAISSANCE

UNE AMBITION COMMUNE

L'adhésion-reconnaissance signifie la volonté d'appartenir au réseau fédéré et se conçoit dans une double démarche :

» Celle de « l'EVS » dont le gestionnaire veut adhérer au projet porté par les membres déjà fédérés et faire reconnaître par ceux-ci le projet de son EVS.

» Celle du réseau qui reconnaît que les orientations et actions de l'EVS demandeur sont en adéquation avec ce projet commun et les valeurs de la Charte Fédérale.

Pour chacun, il s'agit d'un acte libre et volontaire concrétisé par une décision des conseils d'administration concernés. L'expression « adhésion-reconnaissance » traduit expressément l'engagement réciproque des deux contractants, engagement impliquant pour chacun d'eux, des devoirs et des droits.

LES MODALITÉS DE CALCUL

Budget de l'EVS	Montant de la côtisation régionale
0 à 40 000€	200€
40 000 à 70 000€	300€
Au-delà de 70 000€	1,25% de 60% du budget annuel
Exemple avec un budget de 71 000€	532,5€ (71000x60% = 42600 et 42600x1.25%=532.5)

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne
3 rue de la Volga - 35200 Rennes - 02 99 41 78 58 - fede@centres-sociaux-bretagne.fr
www.centres-sociaux-bretagne.fr centressociauxbretagne

SEUL on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin

Membre de la Fédération des Centres Sociaux de France